



Aide au développement ou à la transmission, Terra Hominis, forte de 3 400 associés, reste attractive, depuis sa création en 2011. La société à mission accompagne actuellement trois projets d'installations en région dans les mois à venir, de Saint-Chinian à La Clape.

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

Terra Hominis, in extensis



La société à mission viticole Terra Hominis accompagne son 44^e projet. Bientôt plus de 200 ha seront portés par le mode d'investissement participatif.

Les demandes de soutien à des projets sollicitant Terra Hominis, Ludovic Aventin en reçoit "quasiment toutes les semaines". Dès lors que les projets "ont du sens", c'est tout ce qui compte, si tant est qu'ils puissent tenir la route en matière d'approches agronomique, écologique et économique. Ne pouvant honorer toutes les sollicitations, la première société à mission viticole met un point d'honneur à retenir les projets "viabiles à long terme", sans occulter les valeurs humaines et solidaires prônées par le fondateur, et partagées par les quelque 3 400 associés de Terra Hominis. En cette fin d'année, la société atteindra son 44^e projet viticole en copropriété par un système d'investissement participatif facilitant le financement d'une installation ou du développement d'un domaine, en Occitanie et dans d'autres bassins, du Bordelais à la Loire.

Une assurance pour le vigneron

Devenue une référence dans le financement collectif viticole (wine-

fundings), Terra Hominis intervient autant dans le cadre d'une démarche d'installation, de reprise, de transmission, de développement, ou encore de rachat de vignes pour financer le projet d'un domaine. Par l'achat d'une ou plusieurs parts du capital, le groupement foncier propriétaire de vignes (GFV), créé lors du montage d'un dossier d'installation, devient propriétaire des vignes, et le vigneron, le gérant de la structure qui conserve la main sur la conduite de l'exploitation, en s'acquittant d'un loyer en nature, version liquide, soit une contrepartie en bouteilles de vin aux associés. "On ne peut pas aider tout le monde", confie Ludovic Aventin, qui écarte d'emblée tout projet bancal, entre les "visions romantiques" de certains reconvertis mal préparés à la gestion d'un domaine, ou trop fragile financièrement. "On ne met pas un pansement sur une jambe de bois, quand c'est déjà trop tard. Sauf lorsqu'une banque a lâché quelqu'un au dernier moment, là on peut l'aider." Un comité d'éthique, réunissant les représentants des

associés, issus du secteur bancaire viticole, de la communication, de la finance ou du barreau, étudie le bien-fondé de chaque candidature. De l'élevage de moutons à la plantation de cépages hybrides ou pour racheter des terres en cas d'endettement, le terrain est large.

Achat de vignes proposées en fermage

En participant au groupement, moyennant l'achat d'une part, de 1 500 à 1 600 € en moyenne en fonction du projet, limité à 5 % du capital, les associés contribuent à avancer les fonds, par l'achat de vignes proposées en fermage. "Pour nous, c'est de l'investissement plaisir, mais on ne suit pas plus de dix projets par an en même temps." À la tête du groupement, le vigneron ne risque pas de perdre son fermage, "car il a une centaine d'associés derrière lui", indique le fondateur. L'installation individuelle, Terra Hominis veut en faire "un sport collectif", aime à dire Ludovic Aventin. Et en cas de mauvaise récolte lors

d'une année frappée par le gel ou d'un aléa commercial, induit notamment par la crise du Covid, les associés jouent le jeu. "Tu nous donnes du vin quand tu pourras", comprennent-ils, magnanimes. Il arrive aussi qu'un projet tombe à l'eau, comme ce jeune qui a finalement choisi l'accès à la propriété, grâce au soutien financier de sa famille.

Trois nouveaux projets en Occitanie

Parmi les projets bien avancés, ou en phase de finalisation, trois sont suivis en Occitanie. L'un, à Saint-Nazaire-de-Ladarez (Saint-Chinian), dans l'Hérault, "pour aider un vigneron à développer son activité, au niveau commercial et financier, ainsi qu'à la rénovation ou à la construction d'un nouveau chai", annonce Ludovic Aventin. Un second, sur le secteur de La Clape, dans l'Aude, porte sur une aide au règlement des droits de succession, dans le cadre d'une transmission d'un père à l'un de ses fils. Et en fin d'année, un nouveau vigneron pourra s'ins-

taller dans le vignoble de Gaillac (Tarn). Ce futur exploitant est d'ailleurs adhérent au club "Vignerons Demain", un réseau de vignerons que Terra Hominis vient de créer cette année pour faciliter les échanges et l'accompagnement des profanes dans les multiples démarches. Rassemblant des personnes en formation viti-œno ou déjà rompues aux codes de la viticulture, en cours d'installation (avec ou sans l'intervention de Terra Hominis), le club est animé par Thierry Loscos, et soutenu par la Safer Occitanie, un "partenaire officiel, et pas que financier", précise Ludovic Aventin. Des tables rondes sont organisées chaque mois, en visio-conférence, pour assurer une veille sur l'actualité du foncier, déclinée par thème. "Des anciens installés avec Terra Hominis peuvent apporter leur expérience, quant aux écueils à éviter les trois premières années, par exemple." En fin d'année, une rencontre entre nouveaux installés est prévue à Montpellier. ■

Philippe Douteau

GRUPE

AGROSUD

TRANCHARD

Présent à

Dionysud

2022

HALL 2 STAND B01

15 - 16 - 17 novembre - BEZIERS



NOUVELLE GAMME A DÉCOUVRIR



- ✓ Nouveaux équipements, nouvelle puissance
- ✓ Large choix de finitions
- ✓ Location, crédit, crédit-bail

60 TRACTEURS

disponibles d'ici la fin de l'année 2022*



JOHN DEERE

ZA La Baume - 34290 SERVIAN - 04 67 11 95 24 - agrisud@agrisud34.fr